République française HAUTES-PYRENEES

ARTAGNAN - Commune

Séance du 16 octobre 2025

Membres en exercice:

Date de la convocation: 10/10/2025

13

seize octobre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est

réunie sous la présidence de Stéphane ETIENNE

Présents: 10

Présents: Stéphane ETIENNE, Christine APARICIO, Isabelle

Votants: 11

BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Christian DOURS, Sylvain DUPRAT, Carlos MARTINS, Pierre MELENDEZ, Fabienne

Pour: 11 VIGNOLO

Contre: 0

Représentés: Marc CLAVEL représenté par Eric CHAUMES

Abstentions: 0

Excusés:

Refus: 0

Absents: Stéphanie LOPEZ, Stéphane SARDOU

Secrétaire de séance: Pierre MELENDEZ

Objet: Adhésion au service retraite du CDG65 - DE_031_2025 Le conseil municipal.

L'exposé du maire entendu,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la Fonction Publique,

Considérant la proposition de service en matière de retraite présentée par le centre de gestion des Hautes-Pyrénées,

Considérant l'intérêt de ce service à travers le rôle d'information du centre de gestion à l'égard de la collectivité (ou de l'établissement) et l'exécution des missions prévues par les conventions de partenariat entre les CDG et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), mandataire et gestionnaire des fonds CNRACL, IRCANTEC, et RAFP, Vu le projet de convention d'adhésion au service retraite du centre de gestion,

Après avoir délibéré, DECIDE

Article 1 : d'adhérer au service « RETRAITE » mis en place par le centre de gestion des Hautes-Pyrénées ;

Article 2 : d'habiliter M. le Maire à signer la convention prévue à cet effet ;

Article 3 : les crédits nécessaires seront prévus au budget de la collectivité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le <u>処</u> / <u>人</u>ಖ/ 20<u>℃</u>

	D'ARTAGA
Le secrétaire de séance,	Le Maire,
Pierre MELENDEZ	Stéphane ETIENNE
Signature	Signature
	R.F.
	Hautes-Pylo